ÉCOLE LIBRE
DES
SCIENCES POLITIQUES

27, RUE SAINT-GUILLAUME, A PARIS

TRENTIÈME ANNÉE (1900-1901)

LES COURS OUVRIRONT LE LUNDI 12 NOVEMBRE 1900

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. **AUCOC**, de l'Institut, Président du Conseil d'administration du Chemin de fer du Midi, PRÉSIDENT DU CONSEIL; **E. BOUTMY**, de l'Institut, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE; **Prince D'ARENBERG**, député, Président du Conseil d'administration de la Compagnie du Canal de Suez; **AYNARD**, député, Président de la Chambre de commerce de Lyon; **CASIMIR-PERIER**, ancien Président de la République française; **Comte CHAPTAL**; **Albert DEHAYNIN**, membre du Conseil d'administration du Chemin de fer du Nord; **Eugène D'EICHTHAL**, membre du Conseil d'administration du Chemin de fer du Midi; **GRIOLET**, Vice-Président du Conseil d'administration du Chemin de fer du Nord; **Georges PICOT**, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; **Comte L. de SÉGUR**, membre du Conseil d'administration du Chemin de fer d'Orléans; **Jacques SIEGFRIED**, banquier.

COMMISSAIRE : M. **Louis MULLER**, industriel.

COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT

MM. le Général de division **BÉZIAT**; **BOULANGER**, sénateur, ancien premier président de la Cour des Comptes; **CAMBON**, ambassadeur de France à Washington; **CLAVERY**, ministre plénipotentiaire; **COULON**, vice-président du Conseil d'État; **Baron de COURCEL**, sénateur, ancien ambassadeur de France; **FLOURENS**, ancien ministre, professeur honoraire de l'École; **GIRARD DE RIALLE**, ministre plénipotentiaire; **HANOTAUX**, de l'Académie française, ancien ministre des Affaires étrangères; **LABEYRIE**, premier président de la Cour des Comptes; **LAFERRIÈRE**, gouverneur général de l'Algérie; **P. LEROY-BEAULIEU**, de l'Institut, professeur honoraire de l'École; **MACHART**, inspecteur général des Finances, professeur honoraire de l'École; **MAGNIN**, vice-président du Sénat, ancien gouverneur de la Banque de France; **MARQUÈS DI BRAGA**, conseiller d'État honoraire, sous-gouverneur du Crédit foncier de France; le Général de division **NIOX**, professeur honoraire de l'École; **NISARD**, ambassadeur de France près le Saint-Siège; **PALLAIN**, gouverneur de la Banque de France; **RAMBAUD**, de l'Institut, sénateur, ancien ministre de l'Instruction publique, professeur honoraire de l'École; **A. RIBOT**, député, ancien Président du Conseil des ministres, professeur honoraire de l'École; **Ch. TRANCHANT**, ancien conseiller d'État; **VALLON**, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État, administrateur du Chemin de fer du Nord.

DIRECTION

M. Émile BOUTMY, membre de l'Institut, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, directeur;
MM. Charles DUPUIS, secrétaire général; **Achille VIALLATE**, secrétaire et secrétaire du Conseil d'administration;
Maurice CAUDEL, bibliothécaire.

PROFESSEURS

MM. **E. LEVASSEUR**, de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers.
Albert SOREL, de l'Académie française et de l'Académie des Sciences morales et politiques.
H. GAIDOZ, directeur à l'École des Hautes Études.
LYON-CAEN, de l'Institut, professeur à la Faculté de Droit.
RENAULT, professeur à la Faculté de Droit.
FUNCK-BRENTANO.
Lieutenant-colonel LEBLOND, professeur à l'École supérieure de guerre.
Commandant MALLETERRE, professeur à l'École supérieure de guerre.
Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Institut.
Albert VANDAL, de l'Académie française.
E. BOURGEOIS, maître de Conférences à l'École normale supérieure.
Jules DIETZ.
Charles BENOIST.
J. FLACH, professeur au Collège de France.
LEVY-BRUHL, directeur des conférences de philosophie à l'Université de Paris.
Gabriel ALIX.
LE VAVASSEUR DE PRÉCOURT, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État, administrateur du Chemin de fer de Lyon.
ROMIEU, maître des requêtes au Conseil d'État, commissaire du Gouvernement.
CHEYSSON, inspecteur général des Ponts et Chaussées, professeur d'économie politique à l'École nationale supérieure des Mines.
DE FOVILLE, de l'Institut, conseiller-maître à la Cour des Comptes, ancien directeur de l'administration des Monnaies.
René STOURM, de l'Institut, ancien inspecteur des Finances et ancien administrateur des Contributions indirectes.

MM. **Aug. ARNAUNÉ**, directeur de l'Administration des Monnaies et Médailles.
Raphaël-Georges LÉVY, banquier.
DE COLONJON, directeur de l'Enregistrement et du Timbre du département de la Seine.
Jules FLEURY, ingénieur civil, secrétaire perpétuel de la Société d'Économie politique.
BOULANGER, conseiller référendaire à la Cour des Comptes.
PLAFFAIN, inspecteur des Finances.
COURTIN, inspecteur des Finances, directeur général des Contributions indirectes.
WILHELM, chef du service du contentieux de la Marine, professeur à l'École des Hautes Études de la Marine.
Georges PAULET, chef de la division de l'assurance et de la prévoyance sociales au ministère du Commerce et de l'Industrie.
SILVESTRE, ancien directeur des affaires civiles et politiques au Tonkin.
HOUDAS, professeur à l'École des langues orientales vivantes.
Paul PELET, membre du Conseil supérieur des Colonies.
J. CHAILLEY-BERT, secrétaire général de l'Union Coloniale française.
G. TARDE, professeur au Collège de France.
Christian SCHEFER.
D. ZOLLA, professeur à l'École nationale d'agriculture de Grignon.
E. HALÉVY, professeur agrégé de l'Université.
Ch. DUPUIS, secrétaire adjoint de l'Institut de Droit international.
Achille VIALLATE.
Maurice CAUDEL.
Pierre LEROY-BEAULIEU.
CART, professeur au lycée Henri IV.
MOREL, docteur ès lettres, professeur au lycée Louis-le-Grand.
Louis LEGER, professeur au Collège de France.

MAITRES DE CONFÉRENCES

MM. **PICOT, LESAGE, QUESNOT**, inspecteurs des finances; **TARDIEU**, maître des requêtes; **CHAPSAL**, auditeur au Conseil d'État; **MARCÉ, Louis PAUL-DUBOIS**, auditeurs à la Cour des Comptes; **BERTRAND**, secrétaire général du Chemin de fer du Midi; **D. ZOLLA**; **Ch. SCHEFER**; **Ch. DUPUIS**; **A. VIALLATE**; **M. CAUDEL.**

ANNÉE 1900-1901

TABLEAU ET PROGRAMMES DES COURS RÉGULIERS DU 12 NOVEMBRE 1900 AU 8 JUIN 1901

NOTA. — Une brochure spéciale donne des détails complets sur l'enseignement de l'Ecole et les carrières auxquelles elle prépare.

LÉGISLATION CIVILE COMPARÉE

M. Jacques Flach, professeur au Collège de France.

(*Une leçon par semaine.*)

LE DROIT DE FAMILLE.

Introduction : Les origines et les phases historiques de la famille.

I. — Le droit de famille et l'individu dans les sociétés modernes. — La condition de l'enfant et le droit du père. — La condition de la femme et le droit du mari. — La condition du bâtard et les devoirs des auteurs naturels.

II. — Le droit de famille, la société et l'Eglise.

III. — Le droit de famille et l'État.

GÉOGRAPHIE ET ETHNOGRAPHIE

M. Gaidoz, directeur à l'École des Hautes Études.

(*Une leçon par semaine.*)

I. — *L'Empire d'Allemagne* : origines historiques; nationalités et religions; théories et revendications pangermanistes.

II. — *Empire de Russie* : origines historiques; nationalités et religions; politique de russification; Allemands de Russie et provinces baltiques; Pologne et provinces occidentales; Grand-Duché de Finlande.

III. — *L'Angleterre et l'Empire britannique* : la métropole; l'empire colonial; la « Plus-Grande-Bretagne » et l'impérialisme.

HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE L'EUROPE DE 1789 A 1818

M. Albert Sorel, de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques.

(*Une leçon par semaine.*)

I. — L'Europe en 1789.

II. — La Révolution française et l'Europe.

III. — L'Empire français et l'Europe.

IV. — Le Congrès de Vienne et les traités de 1815.

V. — La Restauration. — Congrès d'Aix-la-Chapelle. — L'Europe en 1818.

M. Albert Sorel.

(*Une conférence par semaine.*)

Organisation des services diplomatiques. — Des sources de l'histoire diplomatique en général. — Sources de cette histoire de 1789 à 1818. Analyse et étude des textes. — Exercices pratiques. Procédure d'une négociation.

HISTOIRE POLITIQUE DES PRINCIPAUX ÉTATS DE L'EUROPE PENDANT LES VINGT DERNIÈRES ANNÉES

M. Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut.

(*Une leçon par semaine.*)

LES QUESTIONS RELIGIEUSES ET LA POLITIQUE

Les Églises et l'État moderne.

L'Église catholique. — Sa constitution et son gouvernement. Sa politique. — L'Église catholique dans les pays catholiques, dans les pays mixtes ou hétérodoxes du continent, dans les Iles-Britanniques et les pays anglo-saxons.

Les Églises d'Orient. — Les Églises autocéphales. — L'Église russe. — L'Église arménienne. — Les Églises Unies.

Le Protestantisme. — Églises protestantes en Europe et en Amérique.

Le Judaïsme. — L'Antisémitisme et ses causes. — Le Sionisme.

L'Islam. — Le Calife. — Sunnites et Chiytes. — Le Madhisme.

Le Brahmanisme et le Bouddhisme.

HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE DE L'EUROPE CONTINENTALE

M. Charles Benoist.

(*Une leçon par semaine.*)

Autriche-Hongrie. — La monarchie austro-hongroise. — Les nationalités et l'empereur. — Le compromis. — La crise austro-hongroise.

Allemagne. — L'empire : ses éléments historiques et politiques, ses organes. — Le royaume de Prusse. — L'Alsace-Lorraine. — Développement des institutions impériales et évolution de la nationalité allemande depuis 1871.

Italie. — Origines de la Constitution : le statut piémontais de 1848. — Unification du royaume et des institutions politiques et civiles. — L'Italie actuelle. — La papauté et la Maison de Savoie.

Suisse. — Une démocratie historique. — La confédération et les cantons.

Belgique. — La constitution belge depuis la revision de 1890-93. — Essais d'organisation du suffrage universel.

HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE DE L'ANGLETERRE ET DES ÉTATS-UNIS

M. M. Caudel.

(*Une leçon par semaine.*)

Angleterre. — L'empire britannique et le sujet anglais. — Le développement constitutionnel des origines à 1832. — Les libertés anglaises. — L'évolution démocratique de 1832 à nos jours. — Les organes constitutionnels dans leur fonctionnement actuel. — Le corps électoral. — La nation moderne. — Les partis et l'opinion.

États-Unis. — Origines de l'État fédéral. — Les institutions de l'État fédéral. — La Présidence; les cours de justice fédérales. — Constitutions des États particuliers. — Institutions locales : comtés et townships.

HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES ET DE L'ESPRIT PUBLIC PENDANT LES DEUX DERNIERS SIÈCLES

M. Lévy-Bruhl, directeur des Conférences de philosophie à l'Université de Paris.

(*1er sem. — Une leçon par semaine.*)

L'ÉVOLUTION DE L'ESPRIT PUBLIC EN ALLEMAGNE AU XIXe SIÈCLE (1815-1870.)

État politique de l'Allemagne après le Congrès de Vienne : la presse, l'opinion, les gouvernements. — La réforme du droit; Thibaut et Savigny. — La vie parlementaire dans les États de l'Allemagne du Sud. — Les patriotes, les libéraux, les radicaux. — Strauss et Feuerbach.

Le développement des études historiques en Allemagne : Niebuhr, Schlosser, Ranke, Sybel, Treitschke.

Le progrès économique en Allemagne depuis 1848. — Les commencements de la démocratie sociale. — Les théories de Rodbertus, de Lassalle, de Karl Marx et de Marlo.

M. Élie Halévy, professeur agrégé de l'Université.

(*2e sem. — Une leçon par semaine.*)

L'ÉVOLUTION DE L'ESPRIT PUBLIC EN ANGLETERRE DE 1815 A NOS JOURS

L'Angleterre en 1815. L'opinion publique et les partis jusqu'en 1832. Les radicaux : Bentham et son groupe. — Commencement du socialisme : Robert Owen.

Le chartisme. — La philosophie religieuse et sociale de Carlyle. — Cobden et le libre-échange.

Le radicalisme de John-Stuart Mill. — Philosophie de l'histoire : Buckle; Sumner Maine; H. Spencer.

Le socialisme. — L'impérialisme.

HISTOIRE DE L'ÉTAT DE PAIX ET DE L'ÉTAT DE GUERRE AU XIXe SIÈCLE

M. Funck-Brentano.

(*Une leçon par semaine.*)

L'état économique, social et politique à la fin du XVIIIe siècle. — La Révolution et l'Empire. — Le droit des gens pratiqué pendant les guerres de l'Empire. — Les révolutions de 1830. — Transformation des idées et des doctrines, surtout en matière de neutralité et de droit de visite. — Les guerres coloniales et les révolutions de 1848. — Les guerres de la seconde moitié du siècle. — Situation actuelle des grands États. — Congrès de paix perpétuelle; conférences sur les lois de la guerre. — Armements et inquiétudes. — Conférence de La Haye.

DROIT INTERNATIONAL

M. Renault, professeur à la Faculté de Droit.

(*Une leçon par semaine.*)

Nationalité d'origine; naturalisation; conséquences d'un démembrement de territoire. — Territoire; traités de limites et de voisinage. — Condition des étrangers (législation; traités de commerce et d'établissement, capitulations, traités avec l'Extrême-Orient). — Statuts personnel et réel; exécution des jugements et actes étrangers; compétence à l'égard des étrangers. — Application de la loi pénale; extradition.

DROIT DES GENS

M. Ch. Dupuis.

(*Une leçon par semaine.*)

Les conflits internationaux. — I. Solutions pacifiques. — II. La guerre. — Déclaration de guerre. — Des hostilités. — Rapports des armées belligérantes. — De l'occupation et de ses effets. — De la neutralité; droits et devoirs des États neutres.

La guerre maritime; ses conditions particulières; la guerre au commerce. — Course et marine volontaire. — Propriété ennemie et propriété neutre. — Blocus. — Contrebande de guerre. — Droit de visite. — Capture. — Jugement des prises. — Droits et devoirs des États neutres.

GÉOGRAPHIE MILITAIRE

Lieutenant-colonel Leblond, professeur à l'École de guerre.

(*Une leçon par semaine.*)

I. *La nation armée.* — Principes de la guerre contemporaine. — II. *France.* — Frontières du Nord, du Nord-Est, du Jura, des Alpes. — *Belgique, Suisse, Italie.* — III. *Allemagne.* — Frontières occidentales et orientales. — IV. *Autriche.* — Frontières orientales. — V. *Russie.* — Frontières occidentales, extension en Asie. — VI. Les mers et les flottes européennes.

ORGANISATION MILITAIRE COMPARÉE

Commandant Malleterre, professeur à l'École supérieure de guerre.

(*Une leçon par semaine.*)

Rapports entre les institutions militaires et les institutions politiques d'un pays. Influence des institutions militaires sur la formation et le développement des États.

Transformation des institutions militaires de la France, spécialement au XIXe siècle. — La guerre de 1870-1871. — Les dernières guerres contemporaines. Les lois militaires actuelles en France et à l'étranger.

QUESTIONS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES DANS L'ASIE ORIENTALE

M. Silvestre, ancien directeur des affaires civiles au Tonkin.

(*Une leçon par semaine.*)

Études politiques, religieuses, administratives et économiques sur la Chine, le Japon, la Corée et l'Indo-Chine.

POLITIQUE COLONIALE DES ÉTATS EUROPÉENS DEPUIS LE TRAITÉ DE VERSAILLES

M. Christian Schefer.

(*Une leçon par semaine.*)

I. — Colonies et puissances colonisatrices à la fin du XVIIIe siècle. Contre-coup aux colonies des événements européens de la Révolution et de l'Empire. Situation en 1815.

II. — De 1815 à 1870. La France et l'Angleterre : leurs rivalités et leurs tendances diverses.

III. — Période contemporaine. — Apparition de nouvelles puissances colonisatrices. — Le partage de l'Afrique. — Les colonies et la politique coloniale au moment présent.

ORGANISATION ET PRATIQUE ADMINISTRATIVES EN FRANCE ET DANS LES PAYS ÉTRANGERS

M. Le Vavasseur de Précourt, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État.

(*Une leçon par semaine.*)

I. — *Organisation du pouvoir central.* — Principes généraux du droit public et administratif. — Séparation des pouvoirs. — Pouvoir constituant, pouvoir exécutif, pouvoir législatif; droit électoral.

II. — *Organisation administrative.* — Président de la République. — Ministres. — Conseil d'État. — Juridiction administrative, ses règles de compétence et de procédure. — Conflits. — Cour des Comptes. — Instruction publique. — Conseil supérieur. — Régime des cultes. — Armée. recrutement, état des officiers.

III. — *Organisation judiciaire.* — Comparaison avec les pays étrangers.

MATIÈRES ADMINISTRATIVES

M. Gabriel Alix.

(*Deux leçons par semaine.*)

I. — *Introduction* : Résumé des principes généraux du droit administratif français.

II. — *Administration locale*. — Ce qu'on entend par personne morale, par établissement d'utilité publique et par établissement public. — Caractère des intérêts communaux et des intérêts départementaux. — Commune. — De la tutelle communale. — Mouvement de décentralisation en France depuis 1830; mouvement de centralisation dans d'autres États. — Loi du 5 avril 1884. — Patrimoine communal. — Des divers actes de la vie civile de la commune. — Budget communal; octrois. — Administration des grandes capitales. — Sections de communes, syndicats de communes. — De l'administration provinciale dans l'ancien régime. — Du département. — Loi du 10 août 1871. — Contrôle du gouvernement sur les affaires départementales. — Actes de la vie civile du département. — Budget départemental. — Des divers services publics communaux et départementaux. — Voirie urbaine, voirie vicinale et voirie rurale; routes départementales, chemins de fer d'intérêt local, tramways.

III. — *Algérie*. — Communes et départements d'Algérie.

IV. — *Établissements publics; diverses institutions d'assistance publique et de prévoyance* : Hospices, hôpitaux, bureaux de bienfaisance. — Caisse de retraite de la vieillesse; caisse d'épargne postale. — Établissements d'utilité publique. — Du droit d'association.

Nota. — Il sera fait, en outre, une conférence de préparation pour les candidats au Conseil d'État (M. Tardieu).

FINANCES PUBLIQUES

M. René Stourm, de l'Institut, ancien inspecteur des Finances, ancien administrateur des Contributions indirectes.

(*Une leçon par semaine.*)

I. — *Revenus publics*. — Contributions directes : impôts fonciers, impôts personnels, impôt mobilier, patentes, taxes somptuaires, etc. — Impôts sur les revenus dans les différents pays. — Contributions indirectes sur les vins, alcool, bière, sel, sucre, divers objets de consommation, transports, etc. — Droits de douane fiscaux et protecteurs. — Droits d'enregistrement et de timbre. — Monopoles exercés ou délégués par l'État. — Revenus divers. — Domaines. — Revenus départementaux, communaux et coloniaux.

II. — *Ressources extraordinaires*. — Crédit public. — Emprunts et dette. — Amortissement. — Conversions. — Cours forcé. — Dette flottante. — Moyens de trésorerie.

LÉGISLATION BUDGÉTAIRE DE LA FRANCE. — LE DÉCRET DE 1862

M. Courtin, inspecteur des Finances, directeur général des Contributions indirectes.

(*Une conférence par semaine.*)

LÉGISLATION FISCALE DE LA FRANCE. — LES RÉGIES FINANCIÈRES

M. Plaffain, inspecteur des Finances.

(*Une conférence par semaine.*)

RÈGLES DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE EN FRANCE

M. Boulanger, conseiller référendaire à la Cour des Comptes.

(*Deux conférences par semaine.*)

Nota. — Il sera fait, en outre, deux conférences de préparation : l'une pour les candidats à l'Inspection des finances (M. Quesnot), l'autre pour les candidats à la Cour des Comptes (M. Marcé).

ÉCONOMIE POLITIQUE

M. A. de Foville, de l'Institut, conseiller-maître à la Cour des Comptes, ancien directeur de l'Administration des Monnaies.

(*Une leçon par semaine.*)

Introduction. — Définitions. — Caractères des lois économiques. Les méthodes et les moyens d'information.

Production. — Les facteurs de la production économique.

La nature. — Les ressources naturelles. Influence économique des climats et des milieux économiques.

L'homme. — Ses besoins et ses moyens d'action. Lois de la population.

Le mécanisme de la production. Le capital, le travail, la science. Inventions, machines. — Division du travail. — Liberté et réglementation. — Concurrence et monopole. — Coopération et association. — L'individu et l'État.

GÉOGRAPHIE COMMERCIALE ET STATISTIQUE

M. E. Levasseur, de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers.

(*1er trimestre, une leçon par semaine.*)

La statistique. — La population du globe.

Les productions principales : céréales, coton, fer, métaux précieux.

Les moyens de transport.

La France agricole, industrielle et commerciale.

M. Pierre Leroy-Beaulieu.

(*2e trimestre, une leçon par semaine.*)

La Russie, l'Angleterre, les États-Unis d'Amérique : Conditions physiques et économiques. — Principales branches de la production. — Voies de communication; relations avec le dehors; mouvement d'expansion.

LÉGISLATION DES CHEMINS DE FER

M. Romieu, maître des requêtes au Conseil d'État, commissaire du Gouvernement.

(*Une leçon par semaine.*)

Du rôle des chemins de fer au point de vue national, économique, financier et social. — Historique et comparaison avec les pays étrangers.

Établissement des chemins de fer. — Exploitation. — Réseaux d'État. — Sociétés fermières ou concessionnaires.

Étude du contrat de concession. — Domanialité des chemins de fer concédés. — Constitution des sociétés. — Cahier des charges des grandes compagnies.

Rapports financiers de l'État et des compagnies.

Rapports des compagnies avec le public.

Rapports des compagnies avec leur personnel.

Compagnies secondaires de chemins de fer. — Chemins de fer industriels. — Chemins de fer d'intérêt local et tramways.

Chemins de fer de l'État.

COMMERCE EXTÉRIEUR ET LÉGISLATION DOUANIÈRE

M. Arnauné, directeur au ministère des Finances.

(*Une leçon par semaine.*)

La politique commerciale aux XVIIe et XVIIIe siècles. — Premières réfutations du système mercantile. — Rapports de la France avec l'Angleterre et la Hollande. — Traité de 1786. — Tarif de 1791.

Politique de la Révolution et de l'Empire. — La Restauration et le système prohibitif. — Évolution de l'Angleterre vers le libre-échange. — Le Zollverein allemand. — Tarif et législation douanière de la France en 1850.

Traités de 1860 : la protection modérée. — Tarifs et traités de 1881-82. — La crise agricole et industrielle et le mouvement protectionniste : le tarif de 1892. — État actuel des relations de la France avec les autres pays.

AFFAIRES DE BANQUE

M. Raphael-Georges Lévy.

(*Une leçon par semaine*).

Description des principales opérations de banque.

Question monétaire. — Billet de banque. — Cours forcé.

Différentes espèces de banques. — Étude particulière des banques d'émission en Europe et en Amérique. — Banques de dépôt. — Crédits mobiliers. — Crédits fonciers.

Revue sommaire et description des diverses catégories de titres mobiliers. — La Bourse. — La cote. — Organisation des principales Bourses. — Législation des opérations de Bourse. — Marchés de Paris, de Londres, de Berlin, de New-York, etc.

ÉCONOMIE SOCIALE (Fondation Comtesse de Chambrun.)

M. Cheysson, inspecteur général des Ponts et Chaussées, professeur à l'École nationale supérieure des mines.

(*Une leçon par semaine.*)

Introduction. — L'économie sociale : son domaine, sa méthode. Les facteurs sociaux et leurs rôles respectifs.

I. *Le travail et la vie domestique*.

Le travail : réglementation, hygiène et sécurité du travail. — Le salaire : modalités, sa protection, ses adjuvants, sa taxation. — Syndicats professionnels. — Les conflits entre patrons et ouvriers. — Habitations à bon marché. Sociétés coopératives de consommation. — L'épargne.

II. *Les crises de la famille ouvrière*.

Les maux qui menacent la famille ouvrière : accidents, maladie, chômage, vieillesse et invalidité. — L'initiative privée et l'intervention de l'État. — La prévoyance et l'assistance. — Les assurances.

Nota. — Le professeur traitera cette année des « crises de la famille ouvrière ». Il complétera ses leçons orales par un certain nombre de visites industrielles.

LÉGISLATION OUVRIÈRE

M. Georges Paulet, chef de la division de l'Assurance et de la Prévoyance sociales au Ministère du commerce.

(*Une leçon par semaine.*)

1re *partie* : I. L'apprenti. — II. L'ouvrier.

2e *partie* : III. L'association ouvrière. — IV. Les institutions ouvrières.

Nota. — Le professeur traitera cette année de la 1re partie.

HYGIÈNE PUBLIQUE ET GRANDS TRAVAUX PUBLICS

M. J. Fleury, ingénieur civil, secrétaire perpétuel de la société d'Économie politique.

(*Une leçon par semaine.*)

I. — Hygiène publique.

II. — Voies de communication.

III. — Travaux d'amélioration et d'utilité générales.

LES QUESTIONS AGRICOLES EN FRANCE AU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

M. D. Zolla, professeur à l'École nationale d'agriculture de Grignon.

(*Une leçon par semaine*).

La production agricole : ses caractères. — Les agents de la production agricole. — L'agriculture et le crédit. — Le commerce extérieur des produits agricoles et le protectionnisme. — Les variations simultanées du prix des denrées alimentaires, ou des produits agricoles en général, et des salaires ruraux. — Les variations de la valeur du sol en France depuis 1789 et les produits agricoles. — Les charges fiscales de la propriété foncière et de l'agriculture. — La colonisation agricole dans l'Afrique du Nord et en Indo-Chine.

COURS ET CONFÉRENCES COMPLÉMENTAIRES

LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE DE 1775 A 1860

M. Achille Viallate.

(*Une leçon par semaine.*)

I. Le gouvernement de la confédération, 1775-1788.

II. L'organisation du gouvernement fédéral, 1789-1800.

III. Le développement de l'esprit national; les États-Unis puissance continentale, 1801-1828.

IV. Jackson et la démocratie nationale, 1829-1844.

V. La crise de l'esclavage, 1845-1860.

CONFÉRENCES SUR L'ENREGISTREMENT *

M. de Colonjon, directeur de l'Enregistrement et du Timbre du département de la Seine.

CONFÉRENCES ET EXERCICES SUR LA COMPTABILITÉ *

M. des Essarts, chef des études économiques à la Banque de France.

COURS DE LANGUES

Allemand : M. Cart, professeur au lycée Henri IV.

Anglais : M. Morel, docteur ès lettres, professeur au lycée Louis-le-Grand.

Arabe parlé : M. Houdas, professeur à l'École des Langues orientales vivantes.

N. B. — *L'ouverture des cours marqués de ce signe * sera indiquée par affiche.*

N. B. — **Voir, dans la brochure explicative, le tableau et les programmes des cours de l'année 1901-1902.**

BUT DE L'ÉCOLE

Dans son ensemble, l'Enseignement de l'École des Sciences politiques est *le couronnement naturel de toute éducation libérale*. Son programme embrasse les connaissances auxquelles aucun homme qui veut être un citoyen éclairé ne doit rester étranger.

A un point de vue plus spécial, l'École des Sciences politiques se propose le même but que l'ancienne *École d'Administration*. Chacune des grandes divisions de son enseignement constitue une préparation complète à l'une des carrières suivantes et aux examens ou aux concours qui en ouvrent l'entrée :

1. **DIPLOMATIE.** (Ministère des Affaires étrangères. Légations, Consulats (1).)
2. **CONSEIL D'ÉTAT.** (Auditorat de 2e classe.)
3. **ADMINISTRATION.** (Administration centrale et départementale. Contentieux des ministères. Sous-préfectures. Secrétariats généraux de département. Conseils de préfecture (2).)
4. **INSPECTIONS DES FINANCES ET DES COLONIES.**
5. **COUR DES COMPTES.**
6. **ADMINISTRATION ALGÉRIENNE, TUNISIENNE ET COLONIALE** (3).
7. **ENTREPRISES FINANCIÈRES, INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES EN FRANCE, A L'ÉTRANGER ET AUX COLONIES.** Le programme réunit et groupe des éléments d'instruction supérieure formant préparation à des postes d'initiative ou de contrôle, en France ou à l'Etranger; dans les services commerciaux et contentieux des grandes entreprises industrielles et financières, particulièrement de celles qui reposent sur une concession ou un monopole (Banques, Assurances, Mines, Compagnies de chemins de fer, Crédit foncier, etc.) (4). Il contient, en outre, les enseignements nécessaires pour la préparation aux fonctions administratives en Tunisie et en Algérie, aux consulats d'Orient et d'Extrême-Orient et aux emplois dépendant de Compagnies qui ont des intérêts dans les mêmes régions.

Pendant les dix dernières années, les résultats des concours placés à l'entrée des carrières d'Etat auxquelles l'Ecole prépare se résument ainsi :

Conseil d'Etat : sur 30 candidats reçus, 26 ont appartenu à l'Ecole.
Inspection des finances : tous les candidats reçus ont appartenu à l'Ecole.
Cour des Comptes : tous les candidats reçus ont appartenu à l'Ecole.
Affaires étrangères : sur 72 candidats reçus, 70 ont appartenu à l'Ecole.

ORGANISATION. — RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CONDITIONS DE SCOLARITÉ

L'École reçoit des élèves et des auditeurs; les uns et les autres sont admis sans examen, avec l'agrément du Directeur et du Conseil de l'École. Ils n'ont à justifier d'aucun grade universitaire.

Les *élèves* sont les personnes qui ont pris une *inscription d'ensemble*.

Les *auditeurs* sont les personnes qui ont pris une ou plusieurs *inscriptions partielles*.

Les élèves sont seuls admis à briguer le diplôme de l'École.

Les élèves et anciens élèves sont seuls admis aux conférences de MM. Boulanger, Courtin, Plaffain.

Les conférences de MM. Quesnot, Marcé et Tardieu sont exclusivement réservées aux élèves ayant accompli deux années d'études et aux élèves de seconde année agréés par la direction de l'Ecole et par le maître de conférences.

ENSEIGNEMENT

L'Enseignement comprend, dans chaque section, des Cours et des Conférences; il est plus général dans les cours, plus spécial et plus pratique dans les Conférences. Les institutions et les faits ne sont pas exposés seulement dans leur état actuel. Le professeur les suit dans leur développement historique, compare la France avec les pays étrangers et fait ressortir les idées générales qui résultent de ces rapprochements.

ORDRE DES ÉTUDES

L'Enseignement comprend un ensemble de cours répartis en deux années, mais la durée des études peut être étendue à trois ans, de manière à coïncider avec les études de droit, ou en vue d'une préparation plus approfondie.

Les Cours et Conférences sont distribués en *cinq sections* : I. Section administrative; II. Section économique et financière; III. Section économique et sociale (5); IV. Section diplomatique; V. Section générale (droit public et histoire). Les sections étant organisées en vue du diplôme de l'Ecole, les élèves qui ne briguent point ce diplôme ont toute liberté pour composer autrement et selon leurs convenances particulières la liste des cours qu'ils entendent suivre.

L'enseignement est réparti de façon à se combiner utilement avec les études de licence ou de doctorat en droit. Dans les quatre premières sections, le cadre des études a été déterminé non seulement d'après le programme des concours qui ouvrent l'accès de l'Inspection des Finances, de la Cour des Comptes, de la Diplomatie, de l'Auditorat au Conseil d'État, mais d'après les nécessités ultérieures de chaque carrière et en vue des autres emplois sur lesquels les candidats pourront trouver avantageux de se rabattre en cas d'échec. La Section générale est destinée spécialement aux jeunes gens qui cherchent à l'École le complément d'une éducation libérale, ou qui se préparent à la vie publique.

Des cours d'anglais et d'allemand ont lieu, chacun, deux fois par semaine.

CONFÉRENCES DE REVISION ET D'INTERROGATION

Il existe des conférences de ce genre pour les cours fondamentaux suivants : histoire parlementaire et constitutionnelle, histoire diplomatique, droit international, droit administratif, finances, économie politique. Elles ont lieu tous les huit jours. On y reprend dans un autre ordre, sous la forme d'interrogations échelonnées, d'exposés oraux, de compositions écrites, les matières traitées dans les leçons précédentes; le maître de conférences s'efforce d'éclaircir les points qui sont restés obscurs pour les élèves.

EXAMENS, DIPLÔME

Dans chaque Section, un examen partiel a lieu à la fin de chaque année en cours d'études, un examen général et final à l'expiration de la dernière année.

Les élèves qui en font la demande sont seuls admis à subir ces épreuves.

GROUPES DE TRAVAIL ET CONFÉRENCES D'APPLICATION

Ces réunions sont destinées aux jeunes gens qui ont parcouru en entier le cycle des études de l'École, et aux élèves les plus distingués de troisième année. Dans les *groupes de travail*, on étudie à fond des sujets prêtant à des recherches un peu longues, à des développements considérables; on y rédige des mémoires étendus analogues aux thèses de doctorat. Dans les *conférences d'application* on s'exerce à traiter brièvement des sujets limités et à résoudre rapidement des questions définies comme il s'en rencontre dans la pratique. Les deux sortes d'exercices mettent en jeu des qualités essentielles et différentes : ils se soutiennent et se complètent mutuellement.

Trois groupes et quatre conférences d'application sont actuellement organisés.

Au *groupe d'histoire diplomatique*, sous la direction de MM. Sorel, Vandal et Bourgeois, se rattache la *conférence d'histoire, de politique contemporaine, de droit international et de législation*, sous la direction de MM. Dietz, Renault, Anatole Leroy-Beaulieu et E. Bourgeois.

Au *groupe de droit public et privé*, placé sous la direction de MM. Ribot, Alix, Dietz et Renault, se rattache la *conférence d'administration*, placée sous la direction de M. Romieu.

Au *groupe de finances*, placé sous la direction de MM. de Foville, Stourm et Arnauné, se rattachent la *conférence sur les finances publiques*, dirigée par M. Stourm, et la *conférence sur les affaires financières*, dirigée par M. R.-Georges Lévy. Chacune de ces conférences est biennale. La *conférence sur les finances publiques* aura lieu en 1900-1901. La *conférence sur les affaires financières* en 1901-1902.

BIBLIOTHÈQUE H. GIFFARD (6)

La bibliothèque et les salles de lecture sont ouvertes de 10 heures du matin à 10 heures du soir aux personnes qui y ont entrée par leur inscription. La bibliothèque se compose d'environ 25 000 volumes et d'environ cent soixante revues et journaux français et étrangers.

ANNÉE SCOLAIRE 1900-1901

L'année scolaire commencera le lundi 12 novembre 1900 et finira le 8 juin 1901. — Elle est divisée en deux termes. Le second terme commencera le 1er mars.

On s'inscrira au secrétariat à partir du 5 novembre 1900.

Les congés de l'École pendant l'année scolaire sont réglés sur ceux des Facultés.

INSCRIPTIONS (7)

	PAR TERME	PAR ANNÉE
I. — COURS ET CONFÉRENCES		
1° *Inscription d'ensemble* donnant entrée à tous les enseignements réguliers ou complémentaires, aux cours de langues et à la bibliothèque.	180 fr.	300 fr.
2° *Inscription partielle* donnant entrée à un cours ou à une conférence (une leçon par semaine) (8). . . .		60 fr.
3° *Inscription partielle* donnant entrée à un cours ou à une conférence (deux leçons par semaine) (8). . .		120 fr.
II. — GROUPES DE TRAVAIL ET CONFÉRENCES D'APPLICATION		
Inscription donnant entrée à deux groupes de travail, aux conférences d'application correspondantes et à la Bibliothèque.		100 fr.
Inscription donnant entrée à un groupe, à la conférence d'application correspondante et à la Bibliothèque.		70 fr.
III. — COURS DE LANGUES		
Allemand, Anglais, Arabe (deux leçons par semaine).	30 fr.	50 fr.
IV. — BIBLIOTHÈQUE		
Pour toute l'année (sauf août et septembre) (8). . . .		50 fr.
V. — EXAMENS		
Examen de 1re année (épreuves orales).		60 fr.
Examen final (épreuves écrites et orales).		60 fr.
Diplôme.		20 fr.

(1) Art. 2 du décret du 24 avril 1900 :
« Les jeunes gens qui désirent prendre part au concours ouvert chaque année pour l'admission dans les carrières diplomatique et consulaire doivent justifier... 3° qu'ils sont licenciés en droit, ès sciences ou ès lettres... ou, qu'étant bacheliers, ils ont soit un brevet d'officier de terre ou de mer, *soit un diplôme de l'École des Sciences politiques*. »

(2) Des décrets ou arrêtés analogues ont été rendus pour le recrutement des rédacteurs aux ministères de la marine et des colonies, à la Préfecture de la Seine et aux chemins de fer de l'État.

(3) Arrêté de M. le Gouverneur général de l'Algérie en date du 25 novembre 1897 : « Les adjoints de communes mixtes sont recrutés par voie de concours.... Toutefois, un tiers des emplois d'adjoint est réservé aux élèves ayant subi avec succès les examens de sortie de.... l'*Ecole des Sciences politiques.* »

Arrêté du Résident général de la République Française à Tunis, du 8 janvier 1897 : le grade de contrôleur civil stagiaire est réservé aux élèves des Ecoles spéciales où sont enseignées la langue arabe et la législation des États musulmans : École des langues orientales vivantes, Ecole coloniale, *Ecole des Sciences politiques*.

Suivant décrets des 4 juillet et 14 septembre 1896, les élèves diplômés de l'*Ecole des Sciences politiques* sont admis à prendre part aux concours pour l'emploi d'administrateurs coloniaux stagiaires et pour l'emploi de chancelier stagiaire dans les résidences de l'Annam, du Tonkin et du Cambodge.

(4) Les compagnies dont les noms suivent ont fondé, pour leurs employés, des bourses d'études à l'Ecole : *Banque de France*, cinq bourses ; *Crédit Foncier de France*, deux bourses ; *Chemin de fer du Nord*, trois bourses.

(5) Les cours de la *Section économique et sociale* sont complétés par des visites industrielles. La durée des études est de deux ans comme pour les autres sections. Elle peut être réduite exceptionnellement pour cette section à un an pour les élèves ayant obtenu déjà le diplôme de la « Section économique et financière » ou de la « Section administrative », et pour les candidats âgés de 23 ans, qui justifient d'un diplôme jugé suffisant par le conseil d'administration.

(6) Une rente de 6 000 francs sur les fonds du legs Giffard a été attribuée à l'Ecole à titre de récompense ; elle a été affectée à la bibliothèque, qui a pris le nom de Bibliothèque H. Giffard.

(7) L'Ecole ne répond pas des vêtements et objets déposés par les élèves dans le vestibule aménagé à cet effet.

(8) La Direction se réserve le droit de suspendre, quand elle le juge nécessaire, la prise des inscriptions partielles, pour tout ou partie des cours.

Coulommiers. — Imp. Paul Brodard. — 745-1900.